



Féchy, le 13 juin 2013

CONSEIL GÉNÉRAL
FÉCHY

**RAPPORT
DE LA COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

AU SUJET DU PRÉAVIS MUNICIPAL n° 4/2013 RELATIF AU PROJET DE CENTRE AQUATIQUE REGION MORGES CONCERNANT LA DEMANDE D'UN CREDIT GLOBAL POUR L'ACQUISITION D' ACTIONS AU CAPITAL DE LA FUTURE SOCIETE ANONYME ET AU FINANCEMENT DES ETUDES NECESSAIRES A LA FINALISATION DU PROJET.

Au Conseil Général de Féchy,
Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN), composée de M. Mathieu BARBAY président, Mme Janine LIECHTI, MM. Yvan GUILLEMIN, Albert CAILLAT, Julien GAILLARD, Marc DAHLGREN, Laurent BESSO, membres, et M. Arnaud JAGGI rapporteur, s'est réunie le jeudi 30 mai 2013 afin d'étudier ce préavis. M. Jonathan ZOSSO était excusé.

La Municipalité représentée par le Syndic, Monsieur Francis Liard, nous a reçus pour nous présenter ce préavis et répondre à nos questions.

La trésorerie nécessaire pour mener à bien la finalisation du projet jusqu'au moment de sa réalisation est de CHF 1'500'000.-. Ce montant est financé à hauteur de CHF 625'000 par la commune de Morges et pour le même montant par les autres communes du district. Le solde est financé par l'Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges. La participation financière de la commune de Féchy se situe selon le préavis à CHF 9'153.05. La COGEFIN a vérifié les comptes de liquidités et de provisions et peut assurer que les fonds nécessaires sont disponibles.

Au vu de ce qui précède, la COGEFIN vous propose à l'unanimité d'accepter ce préavis tel que présenté.

Pour la Commission de Gestion et Finances,

Le Président

Les Membres